

VIGILANCE TRAVAUX À 1 EURO



Ce dispositif «**Coup de pouce à 1 euro**» propose des solutions très formatées :

pas de choix de l'isolant, pas d'analyse de la priorité de travaux dans votre cas particulier, etc.

Des travaux mal réalisés par des entreprises peu scrupuleuses peuvent entraîner des contre-performances et même parfois des dégâts plus conséquents.

Avant tout engagement, TEL à un conseiller Info Energie de l'ASDER, assurant un service public de conseils gratuits pour l'habitat, membre du réseau FAIRE

04 79 85 88 50
www.asder.asso.fr